

Les “Justes” turcs



Yervant Özuzun d'Istanbul retrace les événements survenus le 24 avril en Turquie, à savoir les déportations et les massacres des Arméniens en 1915. Dans ses écrits, il évoque les noms des maires, des préfets et des fonctionnaires turcs qui, au péril de leur vie,

ont sauvé des Arméniens.

Que disaient ces notables pour justifier leur opposition aux massacres ?

« Ma conviction ne me permet pas d'assister à un massacre. »

« Avec ce péché je ne peux pas devenir un complice. »

« Je suis gouverneur et non un criminel. »

Ils ont parlé de déportation mais en réalité c'était un chemin qui conduisait vers la mort.

Dans les premiers mois de l'année 1915, des télégrammes secrets émanant du ministère de l'Intérieur furent

envoyés dans toutes les provinces. Ces télégrammes ordonnaient la déportation des Arméniens vers le sud de

l'Empire Ottoman à ALEP, DEIR ES ZOR, RAKKA et MOSSOUL. Beaucoup de fonctionnaires refusèrent l'ordre venu

du Ministère de l'Intérieur car ils considéraient que cet ordre conduisait les Arméniens vers le chemin de la

mort. Ils étaient maires, soldats ou fonctionnaires. En raison de leur refus d'exécuter l'ordre émanant de l'État,

ils furent destitués, déportés et tués. Ils étaient les voisins des Arméniens et avaient sauvé des enfants, des

femmes, des hommes et des vieillards.

Le maire d'ANKARA HASAN, MAZAR BEY, répondit à l'ordonnance de Talaât

Pacha : « Je suis maire et non un brigand, je ne peux pas exécuter cet ordre. »

Le 18 juillet 1915, on l'oblige à prendre sa retraite et l'État désigne un autre maire qui exécutera les ordres.

Le gouverneur de KONYA, CELAL BEY était auparavant le gouverneur d'Alep ; il se rend compte des

conséquences de cette déportation et n'autorise pas le déplacement des Arméniens de Konya, mais reste

impuissant face l'État. Il décrit : « Le sang coulait dans la rivière, des milliers d'enfants innocents, des femmes,

des vieillards et des jeunes gaillards entraînés dans le courant de mélasse de sang. J'ai pu sauver avec mes mains

et mes ongles une partie des rescapés, le reste fut emporté par le courant de la rivière. »

Le 15 octobre 1915 CELAL BEY fut destitué de son poste.

HACI HALIL EFENDI d'URFA était un musulman consciencieux, il a hébergé clandestinement dans le grenier de sa

maison une famille arménienne de 7 personnes qu'il a nourrie, soignée et, quand le calme est revenu, il l'a

envoyée discrètement à Beyrouth.

Le fonctionnaire de KÜTAHYA, FAIK ALI BEY s'oppose à cet ordre et agit selon sa propre initiative.

Le préfet du LICE, HÜSEYIN NESIMI BEY : « Je ne peux pas être le complice de ce péché et n'exécute pas l'ordre

reçu. »

Le fonctionnaire de MARDIN HILMI BEY, lui non plus, n'exécute pas l'ordre reçu ; il est destitué.

Hormis ces personnalités, d'autres encore désobéirent à l'ordre reçu

.

Le gouverneur de KASTAMONU RISHAD BEY, le gouverneur d'ERZURUM TAHSIN BEY, le gouverneur de BASRA

FERIT BEY, le fonctionnaire de YOZGAT CELAL BEY, le maire de BESHIR SABIT BEY, le préfet DERIK, MIDYAT NURI

BEY, le maire de MALATYA MUSTAFA AZIZOGLU : Tous ces hommes refusèrent d'exécuter les ordres reçus ; ils

furent donc licenciés, déplacés et assassinés. Leurs noms sont inscrits dans les

pages de notre histoire.

À l'occasion de l'anniversaire de 1915, je rends hommage à la mémoire de ces personnalités honnêtes et aux martyrs Arméniens qui dorment sans sépulture.

Journal Marmara du 24/04/2018

Mémoire des Arméniens de France pour la Postérité MAFP s'incline devant ces courageux citoyens Turcs qu'on peut qualifier de JUSTES.

Nersès Durman-Arabyan

L'HISTOIRE DES JUSTES TURCS

Le 5 mai 2020, Nouvelles d'Arménie Magazine a publié en ligne un article intitulé « Les Justes Turcs, un trop

long silence » est un documentaire du journaliste Romain Fleury (ci-dessus), diffusé ce 25 avril à 21h à la

RTBF. Il raconte l'histoire de ces Turcs qui, faisant face aux ordres de massacres des Arméniens en 1915,

décidèrent de désobéir. Ils se sont élevés contre l'injustice, au risque de leur vie.

Descendant d'une famille

arménienne sauvée par des Justes, le narrateur exhume ces histoires d'entraide, nées au cœur de la barbarie,

avec l'aide de Laurence d'Hondt (ci-dessous). Cela fait plus d'un siècle que la Turquie refuse de reconnaître sa responsabilité dans le génocide arménien et (...)

Nous attirons l'attention du public sur le fait que le 10 juin 2018, l'association MAFP avait partagé un article

d'un journaliste turc, publié dans le journal Marmara d'Istanbul. La version française fut diffusée par nos

soins, il y a 2 ans. Malheureusement aucun média arménien en France n'avait daigné s'en faire écho ;

aujourd'hui, cela revient sous le titre des « Justes Turcs ».

Force est de constater que dans notre communauté nous n'avons pas une représentativité digne de ce nom

car nous sommes systématiquement ostracisés quel que soit le sujet abordé. Une certaine presse se

préoccupe davantage de ses intérêts personnels que l'intérêt général.

Après le Génocide des Arméniens de 1915, les rescapés installés en France depuis 4 générations n'ont

toujours pas réussi à dépasser leurs querelles intestines et à s'organiser pour faire valoir une vraie

représentativité dans le pays. Le Génocide a trop souvent été utilisé comme tremplin par les partis politiques et les fractions d'associations communautaires.

Nersès Arabyan-Durman

Antony, le 6 mai